

# Réaliser ses déclarations fiscales : TVA et revenus (66)

## Objectifs de la formation

Maitriser le fonctionnement de la fiscalité agricole et des activités annexes (mécanismes TVA, micro fiscal/réel, BA/BIC, crédit d'impôts) et des nouvelles lois fiscales, Être capable de réaliser ses déclarations fiscales, et remplir les formulaires

## Enjeux

Certains agriculteurs nous ont sollicités pour réaliser une journée pratique portant sur les déclarations TVA et de revenus. D'autre part, les agriculteurs ont besoin de connaître plusieurs nouvelles lois sur la fiscalité pour être à jour de leurs démarches et déclarations administratives, et pour gérer leur entreprise : téléprocédure, nouveaux taux de TVA, nouvelles normes de facturation...

## Pré-requis

aucun

## Déroulé

Maitriser le fonctionnement de la TVA et les mécanismes de déclaration

Maitriser les nouveautés fiscales en matière de TVA

Etre capable de réaliser sa déclaration TVA

- Connaitre les taux
- Savoir identifier la TVA collectée, la TVA déductible
- Savoir faire la différence entre TVA sur biens et services et TVA sur immobilisation
- Comprendre le traitement de la TVA sur immobilisation
- Apprendre à calculer la taxe ADAR
- Apprendre à lire le formulaire, comprendre où le renseigner, savoir vérifier
- Apprendre à traiter la TVA déductible sur immobilisation avant installation
- Savoir quand déclarer la TVA par rapport à la date de facture
- Savoir réaliser la déclaration sur internet

Maitriser le fonctionnement des différents régimes fiscaux

Maitriser les nouveautés fiscales en matière de déclaration du revenu : micro BA, taux d'imposition...

Etre capable de réaliser ses déclarations de revenus

- Comprendre à quel régime fiscal appartient les activités pratiquées : bénéfiques agricoles micro ou réel, bénéfiques commerciales, Micro Bic, BNC
- Comprendre le mode d'imposition des différents régimes
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenus et complémentaires
- Apprendre à renseigner les formulaires de crédit d'impôt
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenu MSA

Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Méthodes pédagogiques : remise de supports sur les mécanismes de la fiscalité agricole et activités annexes + ensemble des formulaires fiscaux

Alternance d'apports théoriques et de réalisations pratiques pour chacun des points du programme

Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.

Résultats de satisfaction obtenus : satisfaction globale de nos formations en 2020 : 100% de satisfaits.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.

Date de mise à jour : 23/02/2021

## Dates, lieux et intervenants

**08 avr 2021**

09:00 - 17:00 (7hrs)

Terres Vivantes bureau montagne elevage

66500 Prades

Noémie Bouthier (formatrice TV)

## Financeur(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Pour les formations financées par VIVEA, merci de :  
- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA  
- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/04/2021

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Eligibilité Vivea exigée. Consommation de votre enveloppe Vivea : 224€

## Plus de renseignements

Noémie Bouthier, responsable de stage  
terres.vivantes.66@gmail.com

Terres vivantes

Bureau montagne elevage

66500 Prades

06 34 45 09 48

<http://www.terresvivantes.org>

N° d'organisme de formation :

91340637024

repas tiré du sac, apporter ordinateur (possibilité de prêt, nous consulter)